Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023
ID : 081-218101400-20230712-1860_61DL120723-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 25
Procurations : 8
Votants : 33
N° 61/2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Tarifs restauration scolaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juillet, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le six juillet deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mmes IMBERT, GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. LABORDE, RENAULT, VANTAUX, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD, M. DELORD, Mmes DECOUX-POINDRELLE, TAILHADES, LEY, BONNIFACY, ALBOUY POMPONNE, MOUGIN, FAURE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. VIDAL à M. DELORD
M. BONHOMME à M. FÈVRE
Mme RÉMY à Mme IMBERT
M. POMARÈDE à M. LAMOTTE
M. BÉLINGAND à Mme GUIDEZ
Mme GUIRAUD à Mme BALAT
M. NAVELLOU à Mme MOUGIN
M. DAVID à Mme ALBOUY POMPONNE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

L'adjointe au Maire, déléguée à l'éducation et au jumelage, informe l'assemblée que la commission de l'éducation réunie le 19.06.2023, afin de prendre en compte la hausse des prix et des coûts de nombreux postes, propose une réévaluation, à compter du 1er septembre 2023, des tarifs du restaurant scolaire comme il suit :

.../...

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023
ID : 081-218101400-20230712-1860_61DL120723-DE

.../...

Enfants :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFICATION ACTUELLE	TARIFICATION AU 01/09/2023
< 500	3.25 €	3.45 €
500 à 699	3.35 €	3.55 €
700 à 899	3.45 €	3.70 €
900 à 1099	3.55 €	3.80 €
> 1099	3.65 €	3.90 €
Tarif repas enfant non-inscrit	4.30 €	5.00 €

Adultes :

Adultes (commensaux)	6.50 €	6.70 €

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE le tarif des repas du Restaurant Scolaire,
à compter du 1er septembre 2023, comme énoncé ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT